

DECISION N° 20260126\_P\_029  
DU PRESIDENT DE LA COMMUNAUTE  
DE COMMUNES « LOIRE SEMENE »

Département de la  
Haute-Loire

Arrondissement  
D'YSSINGEAUX

Communauté de  
Communes  
LOIRE SEMENE

VU le code général des Collectivités territoriales, article L 5211-10 alinéas 3 et 4,

VU le procès-verbal de l'élection du Président et des Vice-Présidents en date du 04 juin 2020,

VU la délibération n° 20250218\_D\_006 du Conseil Communautaire du 18 février 2025 portant sur les délégations du Conseil Communautaire au Bureau et au Président,

**Commission : Famille Enfance Jeunesse et Prévention de le Délinquance**

**Objet : Signature d'une convention avec « YES HIGH TECH » relative à des séances de danse Africaine pour la création d'un spectacle « AMBIANCE AFRICA » animé par la compagnie DONI DONI ainsi qu'une représentation aux familles en faveur des enfants inscrits à l'accueil de loisirs Pierre ROYON.**

Le Président,

N° 20260126\_P\_029

Décide

De signer une convention avec :

**YES HIGH TECH**

**Représenté par : Gaël BONNEFOND**

**20 Rue Saint Joseph  
42000 SAINT ETIENNE**

Le contrat comprend 6 séances initiation danse africaine animées par « DONI DONI » pour la création d'un spectacle « AMBIANCE AFRICA » en faveur des enfants qui fréquentent l'accueil de loisirs Pierre ROYON qui donnera suite à une représentation aux familles.

**Dates :** Du mois de février au mois de juin 2026.

**Participants :** Enfants qui fréquentent l'accueil de loisirs Pierre ROYON

**Lieux :** Accueil de loisirs Pierre Royon Saint Just Malmont

**Montant : 2122€ TTC**

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture  
Ou sous-préfecture

Le :

Fait à LA SEAUVÉ SUR SEMENE, Le 26 janvier 2026

Le Président,

Frédéric GIRODET



AR Prefecture

043-244301131-20260126-20260126\_P\_029-AU  
Reçu le 30/01/2026